

## Histoire de la filière volaille à La Réunion

La viande de poulet est le premier poste de consommation de viande des ménages réunionnais. Ceci est dû à son prix attractif et à l'absence d'interdit religieux la concernant.

La production de volailles de chair de la Réunion est une production de diversification qui se caractérise par la taille réduite de ses exploitations (ferme de référence à 600 m<sup>2</sup>). Compte-tenu du contexte économique et de la situation préoccupante de l'emploi sur l'île, le modèle de développement choisi – basé sur une exploitation de taille familiale – a permis de favoriser la création d'emplois.

La filière volaille de chair s'est structurée historiquement autour de la coopérative AVI-POLE Réunion. L'ensemble des maillons, de l'amont vers l'aval, regroupés au sein de l'interprofession ARIV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Volaille et du Lapin) a permis à la filière volaille de chair de La Réunion de devenir la plus importante filière animale de tous les Outre-mer français. A La Réunion, elle représente 55 % de la production de viande de l'île.

Depuis le début de l'année 2015, la Coopérative des Fermiers du Sud (CFS) a intégré l'interprofession ARIV. AVI-POLE Réunion et CFS se sont regroupés au sein de l'Association des Éleveurs de Volailles de la Réunion (AEVR), qui depuis représente le maillon production au sein de la filière interprofessionnelle.

Désormais, la filière regroupe plus de 150 producteurs. Elle génère plus de 1 000 emplois directs souvent situés dans les hauts de l'île, ce qui participe à un aménagement harmonieux de l'espace réunionnais. Elle a produit près de 16 000 tonnes équivalent carcasses en 2018, dont 14 670 tonnes produites par les éleveurs organisés au sein de l'interprofession ARIV.

La filière avicole réunionnaise a connu une profonde restructuration ces dernières années, formalisée par la signature le 13 décembre 2017 d'un protocole de filière « volaille de chair ». Ce protocole vise à conforter la gouvernance et la solidarité interprofessionnelle au sein de la filière, ainsi qu'à bâtir et mettre en œuvre en quatre ans des plans stratégiques d'entreprises cohérents qui optimiseront les outils actuels et qui mettront en place de nouveaux investissements (modernisation du couvoir et des bâtiments d'élevages, spécialisation des abattoirs, production de nouveaux produits (poulets congelés, bio)).

## Les acteurs de la filière et sa gouvernance

### L'amont de la filière : Couvée d'Or

L'entreprise Couvée d'Or alimente l'ensemble des élevages de l'île en poussins pour la filière de volailles de chair. La production d'œufs à couvrir représente 10 à 15 millions d'œufs par an.

L'entreprise possède une unité d'accouaison située au Tampon. Sa capacité de production a été augmentée pour intégrer l'activité du second couvoir, situé à l'Entre-Deux, fermé en janvier 2018.

Des améliorations sont en cours pour permettre d'ici fin 2019 une sectorisation en 3 zones :

- zone de propre – traitement des œufs à couvrir,
- zone « sale » - salles nécessaires à l'activité d'éclosion,
- zone « déchets » pour les déchets de couvoir et le nettoyage/désinfection des équipements.

La production d'œufs à couvrir est répartie sur Dos d'Âne, l'Entre-Deux (Orangerie et Manguier) et Bras Creux. Tous les bâtiments à l'exception de ceux de Dos d'Âne sont progressivement équipés pour recevoir les volailles à 1 jour, elles quitteront le site vers 63 semaines au moment de la réforme. Deux nouveaux éleveurs devraient construire chacun un bâtiment avec la même organisation. La mise en place des volailles dans ces bâtiments d'une surface de 1 600 m<sup>2</sup> pourraient être effective en mars 2020.

### Les éleveurs de la filière organisée :

La filière organisée regroupe 154 producteurs en 2018, au sein de deux coopératives : AVI-POLE Réunion et la Coopérative des Fermiers du Sud (CFS). Ces deux coopératives sont unies et représentées dans l'interprofession ARIV par l'Association des Éleveurs de Volailles de La Réunion (AEVR).

### Les éleveurs indépendants :

Il est difficile d'apprécier le nombre d'éleveurs de volaille indépendants. On estime qu'ils représentent moins de 9 % de la production locale de viande de volaille.

### La coopérative AVI-PÔLE Réunion :

116 adhérents en 2018, répartis sur l'ensemble du territoire

95 300 m<sup>2</sup> de surface de bâtiments en production

Objectif de la ferme de référence : 5,2 bandes par an

### La coopérative Fermiers du Sud :

38 adhérents en 2018, situés dans le sud de l'île

23 000 m<sup>2</sup> de surface de bâtiments en production

Objectif de la ferme de référence : 5,09 bandes par an

### Les outils d'abattage et de transformation :

La mise en œuvre du protocole « volaille de chair » a permis de rationaliser l'utilisation des deux structures d'abattage et de transformation existantes :

- Le complexe d'abattage Evollys (Etang-Salé) a été mis en service en 2014. C'est un outil de grande capacité, conçu pour faire face aux besoins des 20 prochaines années. Sa capacité d'abattage est de 14 000 tonnes/an. Il est dédié aux abattages de poulets standards et dindes, avec transformation et conditionnement. Il dispose également d'une capacité importante de surgélation.

- L'abattoir Duchemann & Grondin (Saint-Joseph). C'est un outil industriel plus ancien, dédié aujourd'hui à l'abattage des espèces secondaires (coqs, canards, pintades).

La commercialisation de la production se fait via la structure « Eleveurs Duchemann & Grondin », sous les six marques suivantes : Ti'gayar, Crête d'Or, Grand Matin, Creolay, Fumet des Salazes, et Kokoriko.

### L'interprofession ARIV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Volaille et du Lapin) :

L'ARIV permet à la filière volaille de La Réunion de définir sa stratégie interprofessionnelle et de la mettre en œuvre de façon consensuelle entre les producteurs, les provendiers, les transformateurs, les importateurs, et les distributeurs.

L'interprofession collecte les cotisations de ses membres, et en assure la gestion au sein du comité de gestion FODAVI. Ces fonds permettent de financer des actions pour tirer vers le haut la filière et soutenir le revenu des producteurs. Elle assure également la gestion des fonds issus du POSEI.

### Le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) : une spécificité des départements d'Outre-mer

Le RITA animal regroupe tous les acteurs de la filière, et repose sur plusieurs axes :

- Forcer le lien entre pratiques agricoles et science au service d'un projet commun innovant et volontaire, co-concerté, tenant compte de la logique des marchés et du temps économique.
- Promouvoir le transfert des résultats de l'innovation via les réseaux de référence d'exploitations agricoles et via la formation initiale, continue et professionnelle.
- S'assurer de l'acceptabilité des résultats et de leur traduction dans les itinéraires technico-économiques.
- Renforcer les démarches de coopération au sein des filières et entre les filières

### Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) :

Présent à La Réunion depuis plus de 55 ans, le CIRAD, en partenariat avec la FRCA, le GDS, les coopératives de volailles et la Chambre d'Agriculture, produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière notamment dans les domaines de la santé animale et de l'économie circulaire. Par ailleurs, la formation, le partage des connaissances et des innovations complètent naturellement sa mission en renforçant la capacité des acteurs du développement de faire les choix qui leur reviennent.

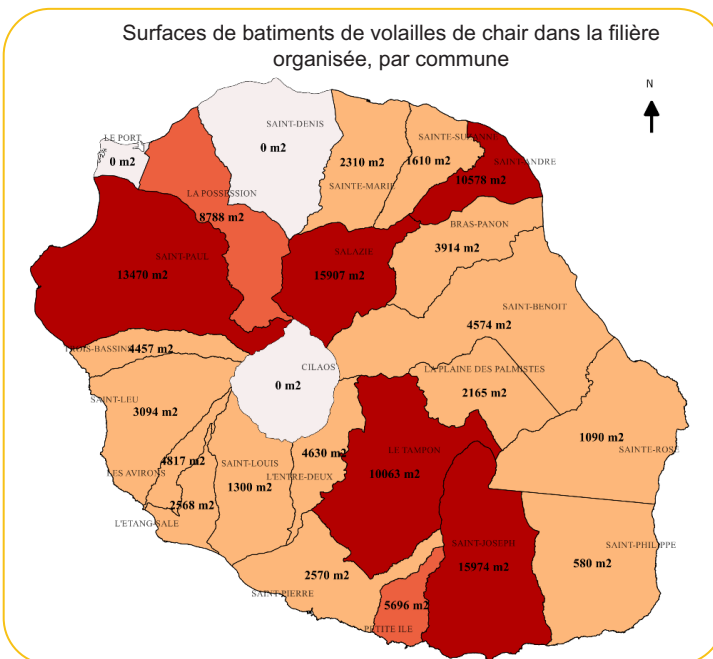
### Les autres acteurs :

Chambre d'agriculture : accompagnement des éleveurs

Groupement de Défense Sanitaire : accompagnement sanitaire des élevages

FRCA : Fédération Régionale des Coopératives Agricoles

URCOOPA : rations, alimentation animale





### Les chiffres de la filière organisée

2 Coopératives



154 producteurs

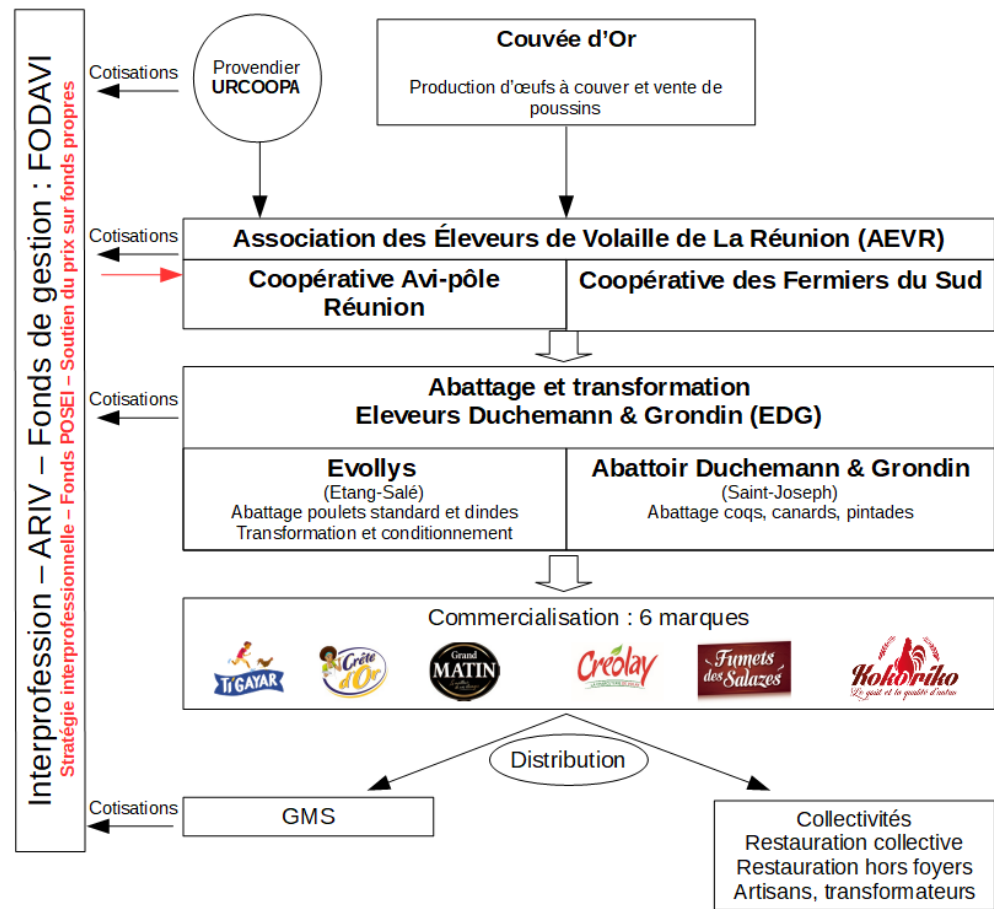
14 674 tonnes produites en 2018

95% des besoins en frais couverts par la production locale

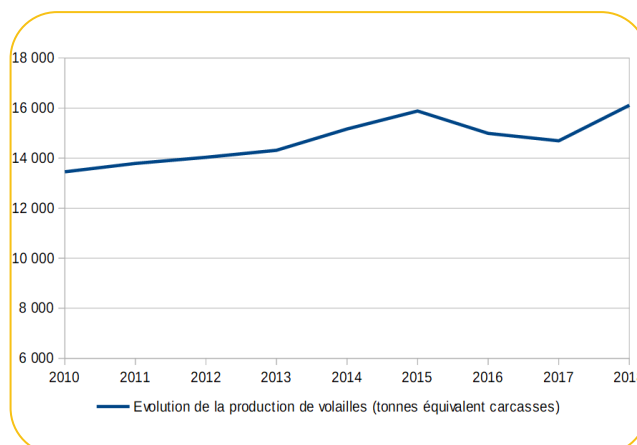
La production des éleveurs indépendants

1 400 tonnes

### La gouvernance de la filière volaille de chair à La Réunion



### Les chiffres de la production dans la filière



En 2018, on estime à 16 111 tonnes équivalent carcasses la production de viande de volaille globale de l'île, dont 14 674 tonnes produites au sein de la filière organisée par les producteurs de l'AEVR soit 91 %. C'est une hausse de plus de 9 % par rapport à 2017.

La production locale couvre 95 % des besoins de la consommation totale de viande volaille fraîche, et 43 % des besoins en tenant compte de la forte pression des importations de produits congelés.

### Le marché

#### Le marché local

La production de viande de volaille locale s'écoule de la façon suivante :

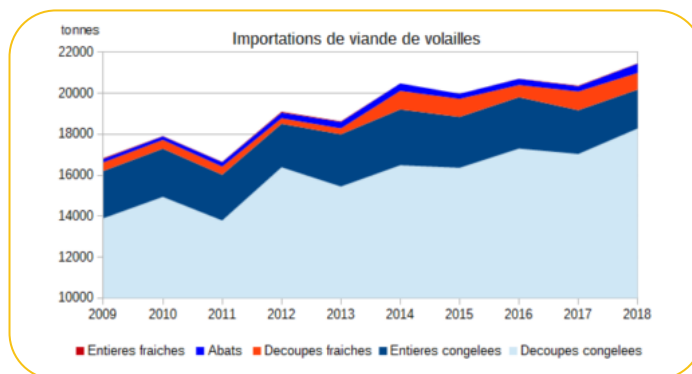
- Réseau des GMS : 58 %
- Boucheries traditionnelles : 28 %
- Collectivités : 6 %
- Restaurants : 6 %

### Prix

Le prix moyen payé aux producteurs de la filière organisée est de 1,7134 € / kg de poids vifs (dont 0,2026 € de soutien POSEI) pour le poulet blanc standard, et 1,8879 € / kg de poids vifs (dont 0,0711 € de soutien POSEI) pour le poulet jaune.

### Importations

Importations de viande de volaille (tonnes)			
Catégorie de produits	2009	2017	2018
Abats	168	254	448
Découpes congelées	13 902	17 038	18 288
- dont cuisses de poulets	7 755	6 287	8 233
Découpes fraîches	423	919	820
Entières congelées	2 307	2 136	1 893
Entières fraîches	42	31	22
<b>Total</b>	<b>16 842</b>	<b>20 378</b>	<b>21 471</b>



Les importations de viande de volaille représentent plus de la moitié des importations de viande à La Réunion. En 2018, elles s'établissent à 21 470 tonnes, niveau jamais atteint jusqu'à présent. Ce sont 1 000 tonnes qui ont été importées en plus en 2018 par rapport à 2017, soit 5 % de hausse. De façon plus fine, les importations de cuisses de poulets congelées ont bondi de 31 % en un an, passant de 6 290 tonnes en 2017 à 8 230 tonnes en 2018. Cette très forte hausse a été légèrement compensée par la baisse de 12 % des volumes importés de volailles entières congelées.

## Données économiques de la filière

### La production de viande de volaille dans les comptes de l'agriculture

En 2018, la valeur de la production de viande de volaille représentait 43,8 millions d'euros en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière, soit 33 % de la valeur générée par les filières animales, et 10,5 % de la valeur totale de la production agricole.

### Les soutiens publics à la filière

#### FEADER

En 2019, et dans le cadre de la réponse aux appels à projet sur le conseil individuel et le transfert de connaissance, la coopérative AVI-Pôle Réunion a obtenu le financement de 4,78 ETP / an ; la Coopérative des Fermiers du Sud a obtenu le financement d'1 ETP / an.

Les investissements dans les bâtiments d'élevages et dans les outils agro-industriels peuvent être également soutenus. En 2018, 2,234 millions d'euros de subventions ont été versées pour des tels investissements, toutes filières animales confondues.

#### POSEI

Les dossiers de l'année 2018 sont en cours d'instruction en 2019

Libellé de l'aide POSEI	2017
Aide à la collecte	832 735 €
Aide Coeur pays	2 536 380 €
Aide à l'adaptation des produits au marché	248 603 €
Mise en marché et commercialisation produits	936 118 €
Aide à la croissance maîtrisée de la production	13 924 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 567 760 €</b>

L'approvisionnement en matières premières pour la fabrication d'aliments à La Réunion est également soutenu par le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), à hauteur d'environ 15,3 M€ par an toutes filières animales confondues.